

## CONSEIL MUNICIPAL DU 08 NOVEMBRE 2024

Le Conseil Municipal de Saint-Laurent-la-Gâtine, légalement convoqué, s'est réuni en salle de la mairie, le vendredi 08 novembre deux mille vingt-quatre à vingt heures trente sous la présidence de Patrick LENFANT, Maire.

**PARTICIPANTS** : Patrick LENFANT (Maire), Jean-Claude SOLIGNAT (Adjoint), Régis HERVE (Adjoint), Marc LEFORT, Dorothee SIOU, Yannick VIET, Aurélie BROSSILLON, Gautier JEANGERARD, Nicolas FLEURY, Yannick TANGUY

**ABSENTS** (excusés) : Gautier JEANGERARD (pouvoir à Yannick TANGUY)

Le quorum étant atteint, M. Régis HERVE a été désigné en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal.

Le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 4 octobre 2024 est approuvé à l'unanimité.

Le Maire ouvre la séance suivant l'ordre du jour :

- Travaux – projets
- Gestion
- Commissions et syndicats
- Questions diverses

### 1. TRAVAUX – PROJETS - URBANISME

#### 1.1 Restauration de l'église : actualité

- Les travaux de couverture et d'enduit de façade sont terminés. Les échafaudages doivent être enlevés à partir du 12 novembre, laissant la place au charpentier pour finir ses travaux à l'intérieur du clocher.
- La croix de pierre, suivant la démarche particulière évoquée lors du conseil précédent, a pu être réinstallée au sommet du pignon de l'église.

#### 1.2 Restauration de l'église : travaux complémentaires lot 1B charpente bois

Dans le cadre des travaux de restauration de l'église, des travaux complémentaires de confortation du poteau sud-ouest du clocher s'avèrent nécessaires.

Le devis réalisé par l'entreprise Cruard, titulaire du lot 1B Charpente, est présenté : 11 445,26€ HT soit 13 734,31€ TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte le devis présenté et autorise M. le Maire, ou en cas d'empêchement ses adjoints à le signer.

#### 1.3 Eclairage intérieur du clocher

Dans le cadre des travaux de restauration de l'église, des travaux complémentaires d'éclairage du clocher par ruban LED s'avèrent nécessaires.

Le devis réalisé par l'entreprise Elect-Plaques est présenté : 479,00€ HT soit 574,80€ TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte le devis présenté et autorise M. le Maire, ou en cas d'empêchement ses adjoints à le signer.

#### 1.4 Convention de maîtrise d'œuvre pour travaux d'enfouissement des réseaux en parallèle des travaux réalisés par le SIE-ELY, Allée des Trembles-Rue d'Amfreville

Dans le cadre des travaux de voirie et d'enfouissement allée des Trembles et rue d'Amfreville, pour la partie enfouissement, réalisée conjointement avec le SIE-ELY, le maître-d'œuvre FONCIER-EXPERTS a présenté son devis avec les honoraires suivants : 2 952,36€ HT – 3 542,83€ TTC.

Après analyse de l'offre, le conseil municipal décide, à l'unanimité d'accepter le devis de la société Foncier Experts et de donner pouvoir au Maire, ou en cas d'empêchement à ses adjoints, pour prendre toutes mesures, accomplir toutes formalités, signer tout acte concrétisant l'intention de cette délibération ou en étant la conséquence.

## **2. COMMUNAUTE DE COMMUNES, SYNDICATS, COMMISSIONS**

### **2.1 CCPEIDF**

La convention de répartition des coûts d'électricité liés principalement à la pompe à chaleur de notre mairie devraient bientôt (enfin) être signée.

### **2.2 EAUX DE RUFFIN**

Le syndicat recherche un fournisseur d'électricité : seul GEDIA a répondu !

La recherche des fuites reste un problème : le taux de fuite dans notre secteur serait de 46% ce qui oblige à améliorer rapidement la situation.

L'étude des réseaux est en cours.

### **2.3 S2LG PATRIMOINE**

Les associations S2LG Patrimoine et La Rando Crusiliaise se proposent de baliser, suivant les règles, les chemins déjà identifiés et présentés sur le site spécialisé Visiorando. Le Conseil Municipal encourage cette démarche et donne son autorisation à l'unanimité.

## **3. QUESTIONS DIVERSES**

*Les prochaines réunions du Conseil sont prévues le 13 décembre et le 10 janvier.*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est close à 22h00.

Fait et délibéré les jours, mois et an comme indiqué précédemment.

Patrick LENFANT

Jean-Claude SOLIGNAT

Régis HERVE

Marc LEFORT

Dorothée SIOU

Yannick VIET

Aurélie BROSSILLON

Nicolas FLEURY

Yannick TANGUY